



RAPPORT DE PRESENTATION

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2022

EQUILIBRE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2022

Le tableau ci-dessous présente les grands équilibres financiers tels qu'ils ressortent au compte financier unique 2022 ainsi que leurs évolutions sur la période 2020 à 2022.

	CA 2020	CA 2021	CFU 2022
REALISATION DE L'EXERCICE			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Recettes	36 846 444,55€ <i>dont le transfert de 3M€ de la section d'investissement à la section de fonctionnement dans le cadre du Covid</i>	35 746 695,12€	34 825 045,00€
Dépenses	33 009 917,10€	35 342 008,70€	34 159 039,48€
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Recettes	3 702 730,74€	6 542 047,59€	5 168 937,20€
Dépenses	8 414 350,04€	11 017 024,40€ <i>Comprend le placement de 5M€</i>	9 992 407,55€
REPORTS DE L'EXERCICE N-1			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Recettes	2 304 222,43€	6 140 749,88€	6 545 436,30€
Dépenses	-	-	-
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Recettes	15 940 239,50€	11 228 620,20€	6 753 643,39€
Dépenses	-	-	-
RESULTAT DE CLOTURE	17 369 370,08€	13 299 079,69€	9 141 614,86€
REPORTS DE L'EXERCICE N+1			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Recettes	-	-	-
Dépenses	-	-	-
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Recettes	1 698 411,00€	694 168,00€	534 210,52€
Dépenses	1 628 171,46€	940 896,14€	586 314,09€
RESULTAT FINAL	17 439 609,62€	13 052 351,55€	9 089 511,29€
EMPRUNTS MOBILISES SUR L'EXERCICE (hors refinancements d'emprunts remboursés par anticipation)			
Emprunts mobilisés pour le financement des opérations d'investissement	0,00€	0,00€	0,00€
ETAT DES CESSIONS			
Volume des cessions au cours de l'année	687 500,00€	2 025 700,00€	0,00€
CAPITAL RESTANT DU			
Capital restant dû au 31 décembre de l'année considérée	4 478 000,05€	4 133 333,39€	3 816 666,73€
PLACEMENT			
Placement lié à un excédent de trésorerie	-	5 000 000,00€	-

Le résultat de clôture est conforme aux prévisions arrêtées dans le cadre de la stratégie budgétaire en vue du financement des opérations d'investissement déclinées dans le Programme Pluriannuel d'Investissements (PPI) pour la période 2021-2023.

La part des dépenses réelles d'investissement a significativement augmenté. Il s'agit pour la Ville de Garches de moderniser ses infrastructures et équipements publics avec l'adoption de son Programme Pluriannuel d'Investissement actualisé.

Le financement des opérations d'investissement a été assuré en autofinancement et par les subventions octroyées par nos partenaires financiers notamment le Conseil départemental des Hauts-de-Seine, la Métropole du Grand Paris (MGP) ou encore la Région Ile-de-France.

ANALYSE DES CHIFFRES DES RESULTATS DE CLOTURE DE 2020 A 2022

L'analyse des chiffres des résultats de clôture en remontant à 2020 permettra de mettre la lumière sur les perspectives de l'année 2023 :

	Crise sanitaire/Crise économique		Crise économique dont inflation / Crise énergétique
	2020 <i>Transfert en recettes de Fonctionnement de 3M€ (impacts Covid)</i>	2021 <i>Placement de 5M€</i>	2022
Dépenses réelles de fonctionnement courant	30 532 355,08€	31 850 421,58€	32 539 540,40€
Recettes réelles de fonctionnement courant	33 654 911,54€ <i>Produits exceptionnels de 687 500€</i>	35 647 598,62€ <i>Produits exceptionnels de 2 025 700€</i>	34 748 188,50€
Épargne de gestion	3 122 556,46€	3 797 177,04€	2 208 648,10€
Épargne brute	3 017 055,63€	3 711 539,31€	2 128 860,88€
Épargne brute hors cession	2 329 555,63€	1 685 839,31€	2 128 860,88€
Remboursement courant du capital de la dette	526 052,79€	344 666,66€	316 666,66€
Dépenses réelles d'investissement <i>dont rbst du capital</i>	4 431 585,63€	10 883 475,50€ <i>dont placement de 5 M€</i>	9 827 892,25€
Recettes réelles d'investissement	857 465,44€	3 016 008,07€	3 461 779,32€
Besoin de financement	- 3 574 120,19€	-7 867 467,43€	- 6 366 112,93€
Emprunt nouveaux	0,00€	0,00€	0,00€
Produits des cessions d'immobilisations	687 500€	2 025 700€	0,00€
Dette au 31/12	4 478 000,05€	4 133 333,39€	3 814 333,39€
Capacité de désendettement	1,48	1,11	1,91

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (= épargne de gestion)

La capacité d'autofinancement constitue un double indicateur :

- Un indicateur de l'aisance de la section de Fonctionnement dans la mesure où son niveau correspond à un excédent de recettes réelles de Fonctionnement sur les dépenses réelles de Fonctionnement. Cet excédent est indispensable pour pouvoir financer les cas échéant les investissements et rembourser la dette existante.
- Un indicateur de la capacité de la Collectivité territoriale à investir ou à couvrir le remboursement des emprunts existants. L'épargne de gestion conditionne la capacité d'investissement de la Commune. Les investissements peuvent être financés par des ressources propres et par des ressources externes (subventions et le cas échéant le recours à l'emprunt).

L'épargne de gestion constitue le 1^{er} indicateur de pilotage financier d'une Collectivité territoriale au motif qu'elle conditionne sa capacité à investir pour les années à venir.

L'épargne de gestion correspond au solde des opérations réelles de la section de Fonctionnement (recettes réelles de Fonctionnement – dépenses réelles de Fonctionnement, y compris les intérêts de la dette).

Il est à noter que pour les années 2020 et 2021 des cessions viennent à accroître l'épargne brute. En effet, le volume des cessions exceptionnelles sont les suivantes :

	CA 2020	CA 2021	CFU 2022
Produits des cessions d'immobilisations	687 500€	2 025 700€	0€

	CA 2020	CA 2021	CFU 2022
Epargne brute	3 122 556,46€	3 797 177,04€	2 208 648,10€
Recettes réelles	33 654 911,54€	35 647 598,62€	34 748 188,50€
Dépenses réelles	30 532 355,08€	31 850 421,58€	32 539 540,40€

La capacité d'autofinancement est utilisée dans deux ratios clés de la santé financière d'une Collectivité territoriale :

- Le **taux d'épargne brute** (épargne de gestion / recettes réelles de Fonctionnement) : ce ratio indique la part des recettes de Fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser la dette. Il s'agit de la part des recettes de Fonctionnement qui ne sont pas absorbées par les dépenses récurrentes de Fonctionnement.

	CA 2020	CA 2021	CFU 2022
Taux d'épargne brute	9,27%	10,65%	6,37%
Epargne brute	3 122 556,46€	3 797 177,04€	2 208 648,10€
Recettes réelles	33 654 911,54€	35 647 598,62€	34 748 188,50€

Le taux d'épargne brute sur les années 2020 et 2021 est à un niveau de 10% en raison des cessions valorisées dans les recettes réelles de Fonctionnement (chapitre 77 – Recettes exceptionnelles). Si nous retirons les recettes liées aux cessions réalisées en 2020 et 2021, le tableau ci-dessus se décline comme suit :

Hors cessions exceptionnelles	CA 2020	CA 2021	CFU 2022
Taux d'épargne brute	7,38%	5,27%	6,37%
Epargne brute	2 435 056,46€	1 771 477,04€	2 208 648,10€
Recettes réelles	32 967 411,54€	33 621 898,62€	34 748 188,50€

Il est à noter aussi qu'au cours de l'année 2022, la Ville de Garches, tout comme les autres Collectivités territoriales, doit faire face à une inflation record, une augmentation du prix des matières premières ainsi qu'à une crise énergétique. La Ville de Garches a su au cours de cette année 2022 minimiser les impacts sur son budget. A ce contexte économique s'ajoute une péréquation qui pèse de manière toujours plus importante sur le budget de la Ville de Garches.

- La **capacité de désendettement** (encours de la dette / épargne de gestion) : ce ratio est un indicateur de solvabilité. Il indique le nombre d'années qu'il serait nécessaire à la Collectivité territoriale pour rembourser l'intégralité de son encours de dette en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles.

	CA 2020	CA 2021	CFU 2022
Capacité de désendettement	1,43	1,08	1,72
Encours de la dette	4 478 000,05€	4 133 333,39€	3 814 333,39€
Epargne de gestion	3 122 556,46€	3 797 177,04€	2 208 648,10€

COMPARATIF DES PRINCIPAUX RATIOS SUR LA PERIODE 2020 à 2022

L'évolution de l'épargne de gestion de la Commune connaît un recul au cours de l'année 2022. En effet, aucune cession n'a été réalisée au cours de cette année. Si l'on déduit les cessions exceptionnelles réalisées au cours des années 2020 et 2021, l'épargne a évolué au cours de l'année 2022.

	CA 2020	CA 2021	CFU 2022
Epargne de gestion	3 122 556,46€	3 797 177,04€	2 208 648,10€

Pour rappel, le volume des cessions au cours des trois années se décline comme suit :

	CA 2020	CA 2021	CFU 2022
Produits des cessions d'immobilisations	687 500€	2 025 700€	0€

La consolidation de l'épargne de gestion trouve son origine dans la maîtrise des dépenses de Fonctionnement et l'optimisation des recettes ; et ce malgré la crise économique, l'inflation et la crise énergétique.

En effet, les recettes réelles de Fonctionnement connaissent une nette augmentation au cours de l'année 2022 et à une maîtrise de ces dépenses de Fonctionnement.

	CA 2020	CA 2021	CFU 2022
Recettes réelles de Fonctionnement	32 967 411,54€	33 621 898,62€	34 748 188,50€

	CA 2019	CA 2020	CFU 2022
Dépenses réelles de Fonctionnement	30 532 355,08€	31 850 421,58€	32 539 540,40€

La consolidation de l'épargne de gestion permet à la Commune d'accroître la part du niveau des dépenses d'équipement tout en n'ayant pas recours à l'emprunt depuis 4 ans.

L'absence de recours à l'emprunt est aussi liée à la cession réalisée avec un produit exceptionnel de 22 338 368,63€ perçu en 2019.

Ce produit exceptionnel a permis à la Ville de réaliser les investissements nécessaires à son évolution ainsi qu'à épargner 5 M€ avec un rendement pour l'année 2021 de 1,20%. Ce produit exceptionnel a aussi permis en 2019 de renégocier la charge de la dette de la Ville et de bénéficier d'un capital restant dû de faible niveau à ce jour (3,8 M€).

	CA 2020	CA 2021	CFU 2022
Niveau des dépenses d'équipement	3 903 033,34€	5 300 671,99€	9 827 892,25€
Emprunts mobilisés sur l'exercice	0,00€	0,00€	0,00€

La part de réalisation des subventions (encaissées) pour le financement des opérations d'investissement a évolué de manière significative (Région Ile-de-France, Conseil départemental des Hauts-de-Seine, Métropole du Grand Paris, etc.) par rapport à l'année 2020.

Pour rappel, pour la réalisation du Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2021-2023, ce sont plus de 4 M€ de subventions mobilisés (=notifiés) à ce jour.

	CA 2020	CA 2021	CFU 2022
Part de réalisation des subventions encaissées (hors restes à réaliser).	189 725,19€	968 112,80€	2 115 482,03€

La Ville de Garches poursuit son travail auprès des partenaires institutionnels afin de maximiser la part de subventionnement des actions mises en œuvre.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le résultat brut de la section de Fonctionnement connaît une nette amélioration sur la période 2020 à 2022.

Il s'agit d'un indicateur de pilotage essentiel au motif qu'il démontre la capacité de la Commune à poursuivre sa politique d'investissement dans les années à venir et à réduire la charge de sa dette contribuant ainsi aux objectifs nationaux de réduction du déficit public et de la dette publique.

REPRISE BRUTE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	CA 2020	CA 2021	CFU 2022
Recettes	36 846 444,55€	35 746 695,12€	34 825 045,00€
Dépenses	33 009 917,10€	35 342 008,70€	34 159 039,48€
Résultats antérieurs	2 304 222,43€	6 140 749,88€	6 545 436,30€
	6 140 749,88€	6 545 436,30€	7 211 441,82€

1 – Les recettes de la section de Fonctionnement

1-1 – Evolution des principales recettes

La part des recettes réelles de fonctionnement a évolué de 4,26% par rapport à 2020.

OPERATIONS REELLES			
	CA 2020	CA 2021	CFU 2022
013 – Atténuations de charges	136 468,43€	110 074,75€	177 445,11€
70 – Produits de service, du domaine et de la vente	3 536 122,41€	4 393 662,62€	5 380 589,47€
73 – Impôts et taxes	23 935 885,91€	24 601 531,60€	24 901 619,99€
74 – Dotations et participations	4 556 478,38€	3 718 914,61€	3 842 337,96€
75 – Autres produits de gestion courante	796 355,65€	707 649,39€	374 323,79€
76 – Produits financiers	0€	0€	62 501,25€
Total recettes de gestion des services	33 654 911,54€	33 531 834,22€	34 738 817,57€
77 – Produits exceptionnels	693 599,35€	2 115 764,40€	9 370,93€
Total des recettes réelles	33 267 082,71€	35 647 598,62€	34 748 188,50€

Le niveau des recettes de gestion des services est en nette évolution depuis 2020 grâce à la consolidation des produits de service et au maintien de la fiscalité sans augmentation des taux de la fiscalité depuis le début du mandat.

Les produits exceptionnels sont les recettes liées aux cessions des biens communaux pour l'essentiel ainsi que pour une faible part aux annulations de mandats sur exercices antérieurs.

1-2 – Taux de réalisation des recettes

Le taux de réalisation des recettes mesure l'écart entre la prévision et la réalisation des recettes inscrites au budget.

Le taux de réalisation des recettes réelles s'élève à 110,72% attestant de la sincérité des prévisions budgétaires et de la fiabilité des recettes propres de la Ville de Garches.

La Ville de Garches a su atteindre ses objectifs et ce malgré la crise économique et la crise énergétique en maintenant ses recettes propres de fonctionnement.

OPERATIONS REELLES			
	Prévisions	Réalisations	% de réalisation
013 – Atténuations de charges	51 673,00€	177 445,11€	+343,40%
70 – Produits de service, du domaine et de la vente	4 219 151,22€	5 380 589,47€	+127,52%
73 – Impôts et taxes	23 614 491,00€	24 901 619,99€	+105,45%
74 – Dotations et participations	3 222 878,20€	3 842 337,96€	+119,22%
75 – Autres produits de gestion courante	195 410,00€	374 323,79€	+191,56%
76 – Produits financiers	60 000,00€	62 501,25€	+104,17%
Total recettes de gestion des services	31 363 603,42€	34 738 817,57€	+110,76%
77 – Produits exceptionnels	20 000,00€	9 370,93€	46,85%
Total des recettes réelles	31 383 603,42€	34 748 188,50€	+110,72%

OPERATIONS D'ORDRE			
	Prévisions	Réalisations	% de réalisation
042 – Opération ordre transfert entre sections	76 856,50€	76 856,50€	-
Total recettes d'ordre	76 856,50€	76 856,50€	-

TOTAL - RECETTES	31 460 459,92€	34 825 045,00€	+110,70%
-------------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------

2 – Les dépenses de la section de Fonctionnement

2-1 – Evolution des principales dépenses

La part des dépenses réelles de fonctionnement connaît une évolution de + 2,16% par rapport à 2021.

L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement est contenue dans une période de crise économique, d'inflation, d'augmentation du prix des matières premières et de crise énergétique. Cette augmentation est liée à l'inflation ; la Ville de Garches ayant contenu ses dépenses énergétiques.

La Ville de Garches connaît aussi une forte augmentation des charges liées à la péréquation (chap 014 et chap 65).

OPERATIONS REELLES			
	CA 2020	CA 2021	CFU 2022
011 – Charges à caractère général	5 906 162,22€	5 778 056,39€	6 004 572,19€
012 – Charges de personnel	16 910 189,33€	17 452 287,50€	16 775 302,25€
014 – Atténuations de produits	1 943 674,40€	2 000 000,00€	2 499 670,80€
65 – Autres charges de gestion courante	6 055 846,81€	6 492 687,10€	7 143 224,59€
Total dépenses de gestion courante	30 815 872,75€	31 723 030,99€	32 422 769,83€
66 – Charges financières	105 500,83€	85 637,73€	79 787,22€
67 – Charges exceptionnelles	34 509,61€	41 752,86€	36 983,35€
Total dépenses réelles	30 955 883,20€	31 850 421,58€	32 539 540,40€

Les charges à caractère général (011) connaissent une légère augmentation par rapport à 2021 (+3,77%). Cette augmentation est liée aux impacts de l'inflation et de l'augmentation du prix des matières premières. Cette augmentation reste néanmoins contenue.

Les charges de personnel (012) ont baissé de -4,03% par rapport à 2021. Cela s'explique par la mise à disposition des agents de la RPA dans le cadre de la cession à Hauts de Seine Habitat. En outre, la réhabilitation de la Crèche Ramon a permis de redéployer le personnel des crèches dans les autres structures minimisant le recrutement du personnel de la petite enfance au cours de l'année 2022. La Ville de Garches connaît aussi comme les autres Collectivités territoriales des tensions sur le recrutement dans certains secteurs.

Les atténuations de produits (014) évoluent de +19,98% par rapport à 2021. Cette évolution est liée à la charge financière supportée par la Ville portant sur le Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC). On y retrouve aussi la fiscalité liée aux transports en Ile-de-France. La Ville de Garches est soumise à une nouvelle contribution au titre de la péréquation (FSRIF) pour un montant de 343 660€ pour l'année 2022.

Les autres charges de gestion courante (65) ont évolué de +9,1% par rapport à 2021. Il importe de rappeler que la baisse connue en 2020 était liée à l'augmentation du Fonds de Compensation des Charges Territoriales (FCCT).

Les charges financières (66) connaissent pour leur part une baisse constante depuis 2019 en raison de la renégociation de la dette de la Ville de Garches.

2-2 – Taux d'emploi des crédits

Le taux d'emploi des crédits mesure l'écart entre la prévision et la réalisation des dépenses inscrites au budget.

Il constitue un indicateur fiable en matière de rationalisation de la dépense publique. En effet, combinée à un fort taux de réalisation des recettes de Fonctionnement, la maîtrise des dépenses de Fonctionnement permet d'accroître l'épargne brute en vue de disposer d'une capacité d'autofinancement suffisante pour contribuer au financement des opérations d'investissement à venir et minimiser le recours à l'emprunt.

OPERATIONS REELLES			
	Prévisions	Réalisations	% de réalisation
011 – Charges à caractère général	6 577 869,00€	6 004 572,19€	91,28%
012 – Charges de personnel	17 454 330,00€	16 775 302,25€	96,10%
014 – Atténuations de produits	3 264 294,22€	2 499 670,80€	76,57%
65 – Autres charges de gestion courante	8 647 335,00€	7 143 224,59€	82,60%
Total dépenses de gestion courante	35 943 828,22€	32 422 769,83€	90,20%
66 – Charges financières	118 106,00€	79 787,22€	67,55%
67 – Charges exceptionnelles	37 600,00€	36 983,35€	98,36%
Total dépenses réelles	36 099 534,22€	32 539 540,40€	90,13%

OPERATIONS D'ORDRE			
	Prévisions	Réalisations	% de réalisation
042 – Opération ordre transfert entre sections	1 906 362,00€	1 619 499,08€	-
Total recettes d'ordre	1 906 362,00€	1 619 499,08€	-

TOTAL - DEPENSES	38 005 896,22€	34 159 039,48€	89,87%
-------------------------	-----------------------	-----------------------	---------------

SECTION D'INVESTISSEMENT

1 – Les recettes de la section d'Investissement

1-1 – Evolution des principales recettes

Pour le financement des opérations d'investissement, la Ville de Garches n'a eu recours à aucun emprunt depuis 2018.

Sa stratégie financière s'appuie sur un Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2021-2023 ambitieux et répondant aux ambitions de transition écologique et des mobilités douces ainsi qu'à une politique de maintien de niveau de qualité des équipements publics.

Le financement du PPI est basé sur un important travail de recherche de financements externes auprès de nos partenaires institutionnels permettant un co-financement minimum de 60%, le reste étant porté par l'autofinancement constitué par la reprise des résultats de clôture ainsi que par l'amélioration nette du ratio d'autofinancement annuel de la Commune.

OPERATIONS REELLES			
	CA 2020	CA 2021	CFU 2022
13 – Subventions d'investissement	189 725,19€	968 112,90€	2 115 482,03€
Total recettes d'équipement	239 946,22€	968 112,90€	2 115 482,03€
10 – Dotations, fonds divers et réserves	610 066,77€	2 040 398,64€	1 346 297,29€
165 – Dépôts et cautionnements reçus	7 452,45€	7 496,00€	0,00€
Total recettes financières	615 519,22€	2 047 894,64€	1 346 297,29€
Total recettes réelles	857 465,44€	3 016 008,07€	3 461 779,32€

Le travail sur l'encaissement des subventions allouées par les partenaires financiers (chap 13) permet de constater une nette évolution par rapport à 2021.

Le chapitre 10 connaît une baisse par rapport à 2021 au motif qu'en 2021 comprenait le FCTVA pour les années 2019 et 2020. Ce chapitre comprend outre le FCTVA mais aussi la taxe d'aménagement.

1-2 – Taux de réalisation des recettes

OPERATIONS REELLES			
	Prévisions	Réalisations	% de réalisation
13 – Subventions d'investissement	1 718 168,00€	2 115 482,03€	+123,12%
Total recettes d'équipement	1 718 168,00€	2 115 482,03€	+123,12%
10 – Dotations, fonds divers et réserves	900 307,20€	1 346 297,29€	+149,54%
Total recettes financières	900,307,20€	1 346 297,29€	+149,54%

Total recettes réelles	2 618 475,20€	3 461 779,32€	+132,20%
-------------------------------	----------------------	----------------------	-----------------

OPERATIONS D'ORDRE			
	Prévisions	Réalisations	% de réalisation
040 – Opérations ordre transfert entre sections	1 886 362,00€	1 619 499,08€	-
041 – Opérations patrimoniales	168 252,80€	87 658,00€	-
Total recettes d'ordre	2 054 614,80€	1 707 157,08€	-

TOTAL - RECETTES	4 673 090,00€	5 168 936,40€	+110,61%
-------------------------	----------------------	----------------------	-----------------

2 – Les dépenses de la section d'Investissement

2-1 – Evolution des principales dépenses

OPERATIONS REELLES			
	CA 2020	CA 2021	CFU 2022
20 – Immobilisations incorporelles	218 571,16€	250 215,24€	260 224,83€
204 – Subventions d'équipement versées	79 719,95€	116 453,45€	366 106,40€
21 – Immobilisations corporelles	2 147 721,92€	1 512 350,52€	1 394 435,62€
23 – Immobilisations en cours	1 457 020,31€	3 538 106,23€	7 487 949,35€
Total dépenses d'équipement	4 431 585,63€	5 417 125,44€	9 508 716,20€
10 – Dotations, fonds divers et réserves	-	116 843,00€	2 509,39€
16 – Emprunts et dettes assimilées	528 552,29€	349 507,06€	316 666,66€
27 – Autres immobilisations financières	-	5 000 000,00€	-
Total dépenses financières	528 552,29€	5 466 350,06€	319 176,05€

Total recettes réelles	4 960 137,92€	10 883 475,50€	9 827 892,25€
-------------------------------	----------------------	-----------------------	----------------------

Les immobilisations incorporelles (chap 20) portent sur les divers frais d'études ainsi que les concessions et droits similaires comme les licences.

Les subventions d'équipement versées (chap 204) comprennent les subventions allouées aux associations comme la Protection civile et les Jardins potagers ainsi que le versement annuel à la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPPP).

Les immobilisations corporelles (chap 21) comprennent tous les achats liés aux plantations ainsi que le matériel de bureautique et qu'informatique et le mobilier acquis dans le cadre d'opérations dans les équipements publics tels que le renouvellement du mobilier dans les écoles. On y retrouve aussi le matériel et les équipements des services techniques.

Les immobilisations en cours (chap 23) sont en nette évolution. On y retrouve les opérations réalisées au cours de l'année 2022 comme :

- Le renouvellement du matériel informatique de l'ensemble des écoles et des professeurs ;
- Le changement du mobilier scolaire de toutes les écoles ;
- Le renouvellement du parc auto avec l'intégration de véhicules électriques ;
- Le changement des panneaux d'affichage libre ;
- Le début du passage en leds des équipements publics (hors éclairage public réalisé l'année dernière) ;
- Le déploiement des 1eres bornes électriques de recharge ;
- Le transfert de la ludothèque avec l'aménagement Place de l'Eglise ;
- La réhabilitation du conservatoire (toiture et façade) dans le cadre des mesures de sobriété énergétique (en 2023 nous finaliserons avec le changement des menuiseries extérieures) ;
- La réhabilitation des squares Pasteur, Guynemer et Porte Jaune ;
- La réhabilitation du souterrain des écoles Pasteur ;
- La réhabilitation des accès du parking souterrain St Louis et le passage en leds ;
- L'aménagement et la sécurisation du carrefour du Golf ;
- L'aménagement de la rue de Suresnes ;
- L'enfouissement de l'avenue et de l'impasse des Jockeys dont la réfection des trottoirs et de la voirie ;
- Le démarrage de l'enfouissement de l'avenue Frédéric Clément (fin 2022) ;
- La réhabilitation de deux classes St Exupéry dont désamiantage ;
- La réhabilitation des vestiaires du gymnase des 4 Vents dont désamiantage ;
- La réalisation de la cour végétalisée à Ramon ;
- La réfection des dalles d'accès de l'Hôtel de Ville ;
- La réhabilitation du monument aux morts de l'Hôtel de Ville ;
- La réfection de salle de boxe et d'escrime de l'espace Ramon ;
- La réhabilitation de la crèche Ramon (fin février 2023) dont désamiantage ;
- VEFA Parking souterrain Ilot de la Source à hauteur de 70% ;

Le remboursement du capital de la dette (chap 16) est en nette baisse en raison de la renégociation des emprunts ainsi que de la stratégie de la Ville de ne pas recourir à l'emprunt pour le financement de ses opérations d'investissement.

1-2 – Taux de réalisation des dépenses

OPERATIONS REELLES			
	Prévisions	Réalisations	% de réalisation
20 – Immobilisations incorporelles	434 000,96€	260 224,83€	59,96%
204 – Subventions d'équipement versées	368 000,00€	366 106,40€	99,49%
21 – Immobilisations corporelles	1 712 640,07€	1 394 435,62€	81,42%
23 – Immobilisations en cours	8 730 183,06€	7 487 949,35€	85,77%
Total dépenses d'équipement	11 244 824,09€	9 508 716,20€	%
10 – Dotations, fonds divers et réserves	120 000,00€	2 509,39€	2,09%
16 – Emprunts et dettes assimilées	319 000,00€	316 666,66€	99,27%
Total dépenses financières	439 000,00€	319 176,05€	72,70%

Total dépenses réelles	11 683 824,09€	9 827 892,25€	84,11%
-------------------------------	-----------------------	----------------------	---------------

OPERATIONS D'ORDRE			
	Prévisions	Réalisations	% de réalisation
040 – Opérations ordre transfert entre sections	76 856,50€	76 856,50€	-
041 – Opérations patrimoniales	188 252,80€	87 658,80€	-
Total dépenses d'ordre	265 109,30€	164 515,30€	-

TOTAL - DEPENSES	11 948 933,39€	9 992 407,55€	83,59%
-------------------------	-----------------------	----------------------	---------------